

J-WORKS DÉGRAISSANT EN ÉMULSION AUX AGRUMES 124

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	2
	Santé		Risques d'incendie	2
	Réactivité		Réactivité	0
				
Danger spécifique				
Vêtements de protection		Apparence	Clair Ambre. Liquide. Voir la Section 9. AVERTISSEMENT: PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE DE LA PEAU. Pourrait causer des irritations dans les yeux y la peau. Peut irriter le tube digestif. ATTENTION: COMBUSTIBLE.	

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	J-WORKS DÉGRAISSANT EN ÉMULSION AUX AGRUMES 124	Code	2918317 & 2918309 & 2918296 & 2918325
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage.	PMS#	3038451
FTSS#	01866	Date de validation	1/27/2003
Siège social aux É.U. JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (800) 725-6737 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	Siège social au Canada JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-888-746-5971	Date d'impression	1/27/2003
		Remplace	1/24/2003.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Diéthanolamine	111-42-2	1-5	OSHA (États-Unis). TWA: 15 mg/m ³ ACGIH (États-Unis). TWA: 2 mg/m ³	ORALE (DL50): Aiguë: 710 à 3540 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 12200 mg/kg [Lapin].
Alcools éthoxylés	68439-46-3	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 1378 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: >2000 mg/kg [Lapin].
Acide sulfonique de benzène dodécylrique	27176-87-0	5-10	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 650 mg/kg [Rat].
D-Limonene	5989-27-5	10-30	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 4400 mg/kg [Mâle. Rat]. 5600 mg/kg [Souris]. 5200 mg/kg [Femelle. Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: >5000 mg/kg [Lapin].
Eau	7732-18-5	30-60	Non disponible.	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Peut causer une irritation des yeux.
<i>Peau</i>	Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation.
<i>Inhalation</i>	Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale et la diarrhée.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation. Peut provoquer une réaction allergène chez certains individus.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.

Contact avec la peau En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau et retirer les vêtements et les chaussures contaminés.

Inhalation En cas de difficultés respiratoires: Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir! Boire 1 a 2 verres d' eau ou de lait. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

Notes au physicien Sans objet.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit COMBUSTIBLE.

Points d'éclair Coupe fermée: 51.111°C (124°F).

Produits de la combustion Inconnu.

Appareils et méthodes de lutte contre les incendies Utiliser un jet d'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés aux flammes. poudre, l'anhydride carbonique.

Vêtements de protection (feu) Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Special Remarks on Fire and Explosion Hazards Exposée à la chaleur de feu, la matière risque de brûler.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Laver abondamment après usage. Utiliser de bonnes pratiques hygiéniques pendant l'emploi de ce produit. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.

Entreposage Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable.

Protection personnelle

Yeux Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Mains Gants résistants aux attaques chimiques.

Respiratoire Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation. Si les brouillards/vapeurs ne sont pas adéquatement limités par la ventilation, utiliser la protection respiratoire appropriée pour éviter la surexposition.

Pieds Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Corps Porter un tablier ou une combinaison en cas de risque d'exposition aux éclaboussures.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide.
Odeur	Citrique.
Couleur	Clair Ambre.
pH	9 [Basique.]
Gravité Spécifique	0.98-1
Point d'ébullition/condensation	107.22°C (225°F)
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)
Pression de vapeur	10.13 mmHg
Solubilité dans l'eau	S'émulsifie dans l'eau

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme.
Incompatibilité avec différentes matières	Réactif avec les agents comburants.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	Toxicité orale aiguë (DL50) Estimée comme étant entre 1000 et 2500 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Le produit non dilué est réglementée par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet allumable. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	--

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
UN/NA	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.

TDG Classification

TDG Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
PIN/NIP	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Diéthanolamine

CWA (Clean Water Act) 311: Acide sulfonique de benzène dodécylrique

CERCLA : Substances dangereuses.: Acide sulfonique de benzène dodécylrique, Diéthanolamine

état New Jersey: Acide sulfonique de benzène dodécylrique, D-Limonene, Diéthanolamine

Massachusetts RTK: Acide sulfonique de benzène dodécylrique, Diéthanolamine

Pennsylvanie RTK: Acide sulfonique de benzène dodécylrique, Diéthanolamine

Il n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

NPRI canadien NPRI canadien: Diéthanolamine

SIMDUT Classification Classe B-3: Liquide combustible ayant un point d'éclair entre 37.8°C (100°F) et 93.3°C (200°F).
Classe D-2B: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA). Tous les ingrédients sont sur la liste DSL.

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 2

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.